

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-01-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

**OBJET : PROJET SOCIOCULTUREL – APPROBATION DU
PROJET – CONSTITUTION COMITE DE PILOTAGE**

Monsieur Stéphane COUSIN, Adjoint délégué à la Vie Socioculturelle, expose :

Nous avons engagé, à la fin de cet été, une réflexion mobilisant des acteurs de la vie sociale, de la vie socioculturelle et associative, pour **construire un projet socioculturel global** à l'échelle du territoire de la commune.

Début septembre, nous avons demandé à un cabinet de consultants d'assurer la mise en cohérence des projets des centres socioculturels avec les orientations stratégiques de la Ville. Il s'agissait pour nous d'obtenir une meilleure lisibilité des actions socioculturelles conduites sur le territoire de la commune et de formaliser un projet d'action global pour la Ville.

Cet accompagnement méthodologique, respectant les missions et place de chaque acteur, **soutenu par la Fédération Départementale des Centres sociaux**, a permis :

- **De réaliser une analyse de l'existant**, en mobilisant les équipes des centres socioculturels pour identifier avec elles les actions à forte valeur ajoutée, avec la mise en perspective d'un projet global à l'échelle du territoire.
- **De conforter le projet des élus**, en animant un groupe de travail, élargi à l'ensemble des délégations impactées par le projet, pour élaborer un "avant-projet" transversal et structuré.

Le projet, que nous vous proposons correspond à une volonté politique forte de la municipalité, volonté qui s'affirme à travers quelques grands principes d'action visant notamment à :

- **positionner la Ville comme le maître d'ouvrage d'un projet à l'échelle du territoire** de la commune et en proximité de la demande des citoyens,
- **rationnaliser l'engagement financier de la Ville** par la mise en cohérence systématique des actions proposées et la recherche permanente de cofinancements.

- **associer les acteurs du développement social local, les ressources éducatives, les acteurs de la vie associative et ceux de l'économie sociale**, aux différentes étapes de sa construction et de sa mise en œuvre.
- **favoriser l'engagement citoyen, responsable et bénévole**, pour améliorer le quotidien des sébastienais.

Ce projet est en phase avec les objectifs et préoccupations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, pour les 3 années à venir, parce qu'il concourt prioritairement à :

- **Faciliter l'insertion sociale des habitants** dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale,
- **Encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative** au sein des associations et la concertation entre les acteurs de l'animation et de la vie sociale,
- **Rendre lisible le projet social global porté par les structures d'animation** et développer les outils de gestion et d'évaluation adaptés,
- **Améliorer l'économie générale du secteur** de l'animation et de la vie sociale.

"S'Engager, Participer, Agir" est un projet, que nous souhaitons partager avec les centres sociaux, les services de la Ville et les acteurs départementaux et régionaux de l'action sociale et socioculturelle. Pour cela, nous allons être particulièrement vigilants à de nombreux aspects de sa mise en œuvre.

Nous souhaitons que ce projet puisse, en permanence, être :

- ancré dans la réalité du territoire communal et de ses habitants,
- basé sur des objectifs réalistes qui s'inscrivent dans la durée,
- partagé avec le secteur associatif (au sens le plus large),
- consolidé dans un pacte de coopération à l'initiative de la Ville et signé avec les principaux partenaires financeurs (Caisse d'Allocations Familiales et Conseil Général),
- piloté au plan politique et opérationnel,
- géré de manière structurée, et adossé à une dotation budgétaire annuelle réaliste et correspondant à des objectifs mutuellement partagés.

Depuis la fin novembre, cet avant-projet vous a été soumis, il a également été présenté aux élus des centres socioculturels qui l'ont validé en proposant des points d'amélioration et il a été examiné par la Conférence des Sages.

Afin de pouvoir lancer les opérations nécessaires à sa mise en œuvre dès janvier 2010, je vous propose de :

1. d'approuver le projet socioculturel de la Ville tel que je viens de vous le décrire ;
2. de constituer un comité de pilotage, chargé de suivre la réalisation du projet et de déterminer les priorités d'actions ;
3. de désigner comme suit, les membres du comité de pilotage :
 - Représentants de la Ville : 5 titulaires + 5 suppléants
Titulaires :
 - M. COUSIN
 - Mme MERAND
 - Mme PUBILL
 - M. HARDOUIN
 - M. PAVAGEAU
Suppléants :
 - Mme ZENAI DI
 - Mme BONNIN
 - M. AUMON
 - M. BOUCHER
 - M. OGER
 - Représentants des centres sociaux : 2 titulaires par Centre
 - Le Conseiller Général du Canton
 - Le Président de la CAF ou son représentant
 - Le Président de la Fédération des centres sociaux ou son représentant.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à la majorité absolue
28 voix pour
7 abstentions
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Yves AUMON

Yves AUMON

